

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



ETABLISSEMENT DU SERVICE
D'INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE
DE RENNES

23 MAI 2016

Rennes, le
N° 505755 /ESID-REN/DIVGP/BAD2

ATTESTATION

Références : Code de la sécurité intérieure articles R.733-1 à R.733-13
Fiche synthèse de l'étude historique et technique de pollution pyrotechnique n°504870/SID/ESID-RENS/Centre Référent du 26 avril 2016
Analyse quantitative du risque n°504871/SID/ESID-RENS/Centre Référent du 26 avril 2016

Conformément aux dispositions des articles R 733-1 à R 733-13 du code de la sécurité intérieure fixant les compétences respectives des services placés sur l'autorité du ministre chargé de la sécurité civile et du ministre de la défense en matière de recherche, de neutralisation, d'enlèvement et de destruction des munitions et des explosifs.

Le directeur de l'établissement du Service d'infrastructure de la défense de Rennes

Certifie que l'immeuble ci-après désigné HOTEL D'ARTILLERIE sis 26 rue de la Monnaie à Rennes (selon le plan joint)
immatriculé sous le n° 157525 dans CHORUS et sous le n° 350238015X dans le fichier des armées (G2D)

- a fait l'objet d'un examen de sa situation au regard des opérations mentionnées aux articles R 733-1 et 733-2 (recherche, neutralisation, enlèvement et destruction des munitions, mines, pièges, engins et explosifs) dans le cadre d'une recherche historique et technique telle que définie au second alinéa de l'article R 733-3;
- a fait l'objet d'une analyse quantitative du risque conformément à l'article R 733-4 qui a permis de déterminer qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une opération de dépollution pour un usage identique. Pour autant, en cas de changement de projet, l'analyse n'exclut pas la possibilité de découverte fortuite. Le maître d'ouvrage, fort de ces conclusions, sera amené à prévenir les intervenants des mesures à prendre en conséquence.

Une copie de cette attestation est communiquée au préfet du département d'Ille-et-Vilaine.

Elle est délivrée en vue de la cession du site.

L'ingénieur en chef de 1^{ère} classe Bernard LEPILLEUR
Directeur de l'établissement du service d'infrastructure de la défense
de Rennes

ANALYSE QUANTITATIVE DU RISQUE PYROTECHNIQUE N° 16-17

ETABLIE EN REFERENCE A L'ARTICLE R733-4 du Code de la Sécurité Intérieure

N° ENREGISTREMENT

50h 871

DATE

26 AVR. 2016

GENERALITES

Rédacteur :	IMI NGUYEN
Service demandeur :	ESID-RNS/CENTRE REFERENT DEPOL PYRO, SSP
Références :	1. Code de la sécurité intérieure – article R733-4 2. Fiche synthèse EHTPP « hôtel d'artillerie » d'avril 2016
Annexe :	Néant

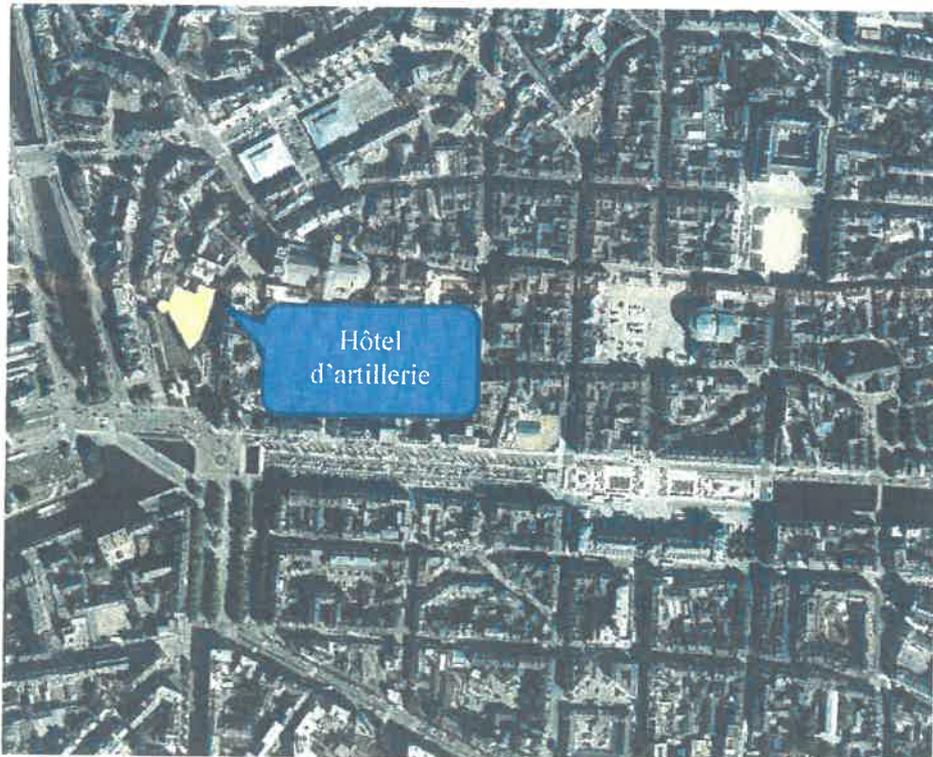
DONNEES GENERALES DE L'IMMEUBLE

Dénomination :	Hôtel d'Artillerie
Numéro d'immatriculation CHORUS :	157525
Numéro d'immatriculation G2D :	350238015X
Département d'implantation :	35 -Ille-et-Vilaine
Communes :	RENNES (26, rue de la monnaie)

DONNEES GENERALES DE L'OPERATION DOMANIALE

Nature :	Cession totale de l'immeuble par Appel d'offre
Bénéficiaire :	NC

LOCALISATION DE L'EMPRISE DU PROJET



SOMMAIRE

1 Introduction.....	3
1. Présentation de l'immeuble.....	4
2. Présentation de l'opération domaniale et de l'usage projeté.....	5
3. Historique du secteur géographique et occupation des sols.....	5
4. Activités ou événements susceptibles d'avoir occasionné une pollution pyrotechnique	5
5. Recensement des opérations de dépollution pyrotechnique.....	7
6. Analyse du risque pyrotechnique	8
7 Fiche d'émargement et d'observations	9

1 Introduction

Objet du document

Le Code de la sécurité intérieure stipule que « Les biens immobiliers de l'Etat dont le ministère de la défense est l'utilisateur ne peuvent faire l'objet [...] d'une cession qu'à la condition que le ministère de la défense ait, au préalable, examiné leur situation dans le cadre d'une étude historique et technique destinée à déterminer la présence éventuelle de munitions, mines, pièges, engins et explosifs [...] Si l'étude historique et technique met en évidence une présomption de pollution pyrotechnique, une analyse quantitative du risque est établie, en fonction de l'usage auquel le terrain est destiné, afin de déterminer si la pollution pyrotechnique présumée nécessite ou non la réalisation d'une opération de dépollution afin d'assurer l'utilisation des terrains concernés sans danger pour la santé, la salubrité et la sécurité publiques ».

L'immeuble dénommé **HOTEL D'ARTILLERIE** fait l'objet d'une cession totale. En conséquence, le ministère de la défense doit, au préalable, examiner sa situation dans le cadre d'une étude historique et technique. Cette étude historique conclut que la présomption d'une pollution pyrotechnique sur cet immeuble ne peut être totalement écartée du fait des bombardements alliés à proximité durant la seconde guerre mondiale.

S'agissant d'une cession, une analyse quantitative du risque pyrotechnique doit être établie.

Méthode

L'analyse quantitative du risque pyrotechnique est établie à partir d'un recueil d'informations visant :

- à définir la localisation et la nature de l'opération domaniale (① Présentation de l'immeuble & ② Présentation de l'opération domaniale et de l'usage projeté),
- à mettre en évidence, au travers de l'historique de l'immeuble, les activités et les événements susceptibles d'avoir occasionné une pollution pyrotechnique (③ Historique du secteur géographique), à mettre en relief les activités impliquant un remaniement des sols (Occupation des sols).
- à identifier la nature et la localisation des zones potentiellement polluées (④ Activités ou événements susceptibles d'avoir occasionné une pollution pyrotechnique),
- à recenser et caractériser les découvertes de munitions intervenues sur l'immeuble (⑤ Recensement des opérations de dépollution pyrotechnique),

En l'absence de méthodologie arrêtée, l'analyse n'est pas quantitative mais qualitative.

Conclusion de l'analyse

Cas n°1 : Le risque pyrotechnique n'est pas identifié. En l'absence d'exposition au danger, la réalisation d'une opération de dépollution n'est pas jugée nécessaire.

Cas n°2 : Le risque pyrotechnique est identifié mais l'Etat impose une restriction d'usage pour supprimer l'exposition au danger. Sous conditions, la réalisation d'une opération de dépollution n'est pas jugée nécessaire.

Cas n°3 : Le risque pyrotechnique est identifié et l'usage projeté ne peut être adapté pour supprimer totalement l'exposition au danger. Dans ce cas, la réalisation d'une opération de dépollution est jugée nécessaire.

1. Présentation de l'immeuble

L'hôtel d'artillerie, localisé au 26 rue de la monnaie à Rennes (35) est constitué de 2 parcelles :

N° SECTION	N° PARCELLE	EMPRISE (m ²)
AC	1156	106
AC	47	1578

L'immeuble est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques.

Ayant servi de mess des officiers pour la garnison de Rennes ces dernières années, il est inoccupé depuis décembre 2014.



Ci-dessous, quelques photos de l'immeuble prises en octobre 2015 :



2. Présentation de l'opération domaniale et de l'usage projeté

Dans le cadre de la rationalisation du patrimoine immobilier du Ministère de la Défense, l'hôtel d'artillerie est en cours de cession par appel d'offre. Le projet d'aménagement n'est donc pas encore défini.

Cette analyse du risque est donc réalisée dans le cadre d'un usage futur identique à l'usage actuel.

3. Historique du secteur géographique et occupation des sols

La synthèse de l'étude historique et de l'occupation des sols, ci-dessous, se base sur l'étude historique de l'entreprise SITA REMEDIATION (SUEZ) fournie en 2016.

DATES	EVENEMENTS
1494 -1695	Destruction de l'ancien hôtel ducal de la Monnaie sur l'emplacement, remplacé par une maison d'école Episcopale.
1695 - 1751	Reconstruction complète du bâtiment (aspect actuel) pour siéger l'hôtel de ville.
1751 - 1798	Diverses occupations administratives + aménagement des lieux.
1798	Immeuble acquis par l'administration militaire. Il est à la disposition du commandement de l'artillerie jusqu'à la seconde guerre mondiale.
1945 – décembre 2014	Mess des officiers de la garnison de Rennes.

CONCLUSION PARTIELLE 1

L'usage des lieux n'a pas engendré d'activité polluante.

4. Activités ou événements susceptibles d'avoir occasionné une pollution pyrotechnique

L'immeuble hôtel d'artillerie n'a jamais été directement la cible des faits de guerre. Néanmoins, Rennes a subi des événements durant la seconde guerre mondiale dont certains auraient pu engendrer une pollution pyrotechnique sur le site :

- 8 mars 1943 : bombardements américains à Rennes
 - ➔ Bombardiers lourds américains type B17 et B24 Liberator
 - ➔ 539 bombes de 500 lbs (dont incendiaires et à retardement)
 - ➔ Bombardement noté comme relativement précis (30 à 40% des points de chute à moins de 305 mètres des cibles : installations ferroviaires)
- 29 mai 1943 : bombardements anglo-américains à Rennes
 - ➔ Bombardiers type B17, chasseurs P47 Thunderbolt, composés de mitrailleuses
 - ➔ Entre 450 et 530 bombes de 500 lbs
 - ➔ Bombardement jugé comme peu précis (cible visée et non touchée : dépôt de la kriegsmarine à l'OUEST de l'agglomération)

6. Analyse du risque pyrotechnique

Bien que situé dans une zone potentiellement touchée par deux bombardements durant la seconde guerre mondiale, l'immeuble hôtel d'artillerie n'a pas été directement impacté.

De plus, s'agissant d'une cession par appel d'offre, où le projet d'aménagement n'est pas encore déterminé, cette analyse du risque se fait pour un usage futur identique à l'actuel. C'est-à-dire pour un usage tertiaire.

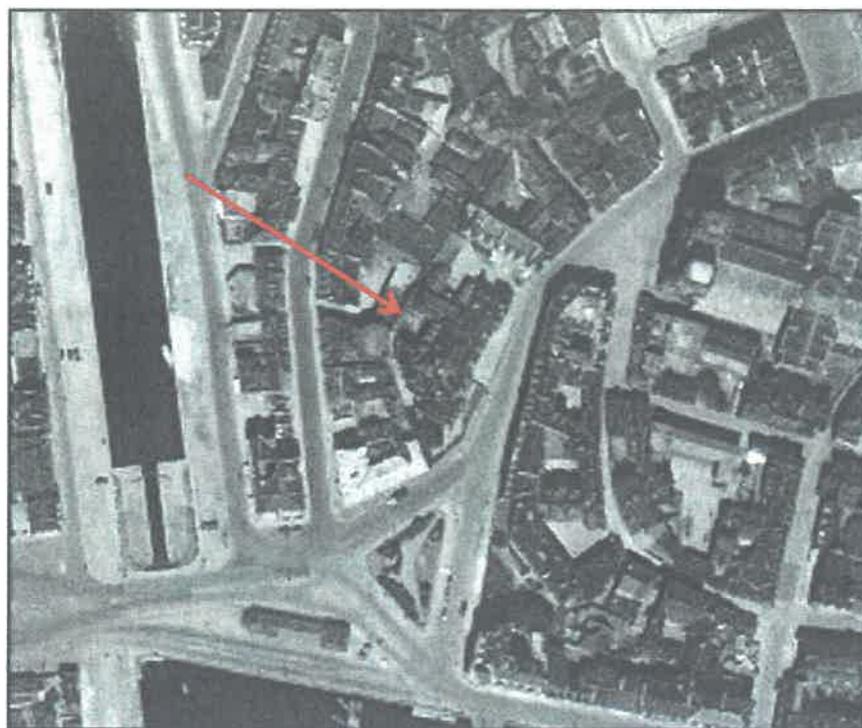
CONCLUSION FINALE

Pour un usage futur identique à l'usage actuel, l'analyse quantitative du risque ne préconise pas l'ouverture d'un chantier de dépollution pyrotechnique.

Pour autant, en cas de changement de projet, l'analyse n'exclut pas la possibilité de découverte fortuite, dans le cadre d'un aménagement de la zone.

Le maître d'ouvrage, fort de ces conclusions, sera amené à prévenir les intervenants des mesures à prendre en conséquence.

La zone de l'immeuble a été potentiellement touchée par les événements de la seconde guerre mondiale, néanmoins, une analyse plus fine de l'immeuble montre que ce dernier n'a pas été touché par les bombardements. La photo ci-dessous date de 1947, le quartier et en particulier l'immeuble ont été épargnés :



CONCLUSION PARTIELLE 3

L'immeuble « hôtel d'artillerie » n'a pas été directement touché par les bombardements. Une photographie post-guerre montre que l'immeuble est intact.

5. Recensement des opérations de dépollution pyrotechnique

Le 10 mars 2009, une intervention NEDEX/EOD d'Angers a eu lieu sur l'immeuble suite à une découverte d'un obus d'artillerie de 37 mm Modèle 1916 EXPLO français inerte.

L'origine de l'obus est inconnue, ainsi que l'emplacement exact de la découverte.



7 Fiche d'émargement et d'observations

	Grade / Nom	Fonction	Dates / Visas / Observations
Rédaction	IMI NGUYEN	Rédacteur	14/04/16 
Vérification	IC2 LEMAIRE	Chef du Bureau ESID REFERENT	13/04/15 IC2 Alexandre LEMAIRE Bureau ESID REFERENT Sites stratégiques ESID de Rennes 
Validation	IC2 MANICACCI	Chef de la division Gestion du patrimoine	20/04/16 IC2 Pierre MANICACCI Chef de la Division Gestion du Patrimoine ESID de Rennes 
Approbation	IC1 LEPILLEUR	Directeur de l'ESID de RENNES	L'ingénieur en chef de 1ère classe Bernard MASSON Directeur de l'attachement du service d'infrastructure de la défense de Rennes par suppléance 

Diffusion finale

USID RENNES
CENTRE REFERENT
DIV-GP/BAD

Baies

Nom	Façade	Corps de logis	localisation ext	localisation int	Niveau	descri
E-001	F1 A	Est - Hôtel historique (A)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	Hall	sous-sol	porte d'entrée à Imposte XIXème
E-002	F1 A1	Est - Hôtel historique pavillon Nord (A1)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	garage	sous-sol	portail de garage XXème
E-01	F2	Est - Pavillon Sud (B)	jardin / rue de la Monnaie	caféteria	rdc	baie cintrée XXème
E-02	F2	Est - Pavillon Sud (B)	jardin / rue de la Monnaie	caféteria	rdc	baie cintrée XXème
E-03	F1 A2	Est - Hôtel historique pavillon Sud (A2)	jardin / rue de la Monnaie	salle de réunion	rdc	baie cintrée XXème
E-04	F1 A2	Est - Hôtel historique pavillon Sud (A2)	jardin / rue de la Monnaie	salle de réunion	rdc	baie cintrée XXème
E-05	F1 A	Est - Hôtel historique (A)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	bureau 1	rdc	baie cintrée XXème
E-06	F1 A	Est - Hôtel historique (A)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	chambre	rdc	baie cintrée XXème (double fenêtre en PVC à l'intérieur)
E-07	F1 A1	Est - Hôtel historique pavillon Nord (A1)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	sanitaire H	rdc	baie cintrée XXème
E-08	F1 A1	Est - Hôtel historique pavillon Nord (A1)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	sanitaire F	rdc	baie cintrée XXème
N-09	F11	Nord - Aile Nord-Ouest (C)	cour immeuble parcelle voisine	cave	rdc	baie haute à Imposte XIXème murée
S-010	F9	Sud - Aile Nord-Ouest (C)	cour intérieure	réserve 3	rdc	baie à Imposte XXème en partie obturée
S-011	F9	Sud - Aile Nord-Ouest (C)	cour intérieure	dégagement 3	rdc	porte à Imposte XXème
O-012	F8	Ouest - Corps de logis (D)	cour intérieure	réserve 1	rdc	baie à Imposte XXème à barreaudage métallique
N-013	F7	Nord - Corps de logis (E)	cour intérieure	chaufferie 1 / laboratoire 1	rdc	double baie modifiée au XXème
N-014	F7	Nord - Corps de logis (E)	cour intérieure	cage d'escalier E3	rdc	baie à Imposte cintrée
S-015	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	laboratoire 2	rdc	baie à Imposte XXème à barreaudage métallique
S-016	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	laboratoire 2	rdc	baie à Imposte XXème à barreaudage métallique
S-017	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	bibliothèque	rdc	baie XXème à barreaudage métallique
S-018	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	bibliothèque	rdc	porte à Imposte XXème
O-019	F4	Ouest - Pavillon Sud (B)	chemin de ronde	caféteria	rdc	porte à Imposte XXème
S-020	F3	Sud - Pavillon Sud (B)	jardin	caféteria	rdc	baie cintrée XXème
S-021	F3	Sud - Pavillon Sud (B)	jardin	caféteria	rdc	baie cintrée XXème
S-022	F3	Sud - Pavillon Sud (B)	jardin	caféteria	rdc	baie cintrée XXème
E-11	F2	Est - Pavillon Sud (B)	jardin / rue de la Monnaie	salle de restauration 3	1er	baie à Imposte XXème
E-12	F2	Est - Pavillon Sud (B)	jardin / rue de la Monnaie	salle de restauration 3	1er	baie à Imposte XXème
E-13	F2	Est - Pavillon Sud (B)	jardin / rue de la Monnaie	salle de restauration 3	1er	baie à Imposte XXème
E-14	F1 A2	Est - Hôtel historique pavillon Sud (A2)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	salle de restauration 2	1er	baie à Imposte XXème
E-15	F1 A2	Est - Hôtel historique pavillon Sud (A2)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	salle de restauration 2	1er	baie à Imposte XXème
F-16	F1 A	Est - Hôtel historique (A)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	salle de restauration 1	1er	baie à Imposte XXème
E-17	F1 A	Est - Hôtel historique (A)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	salle de restauration 1	1er	baie à Imposte XXème
E-18	F1 A	Est - Hôtel historique (A)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	salle de restauration 1	1er	baie à Imposte XXème
E-19	F1 A1	Est - Hôtel historique pavillon Nord (A1)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	salle de bridge	1er	baie à Imposte XXème
E-110	F1 A1	Est - Hôtel historique pavillon Nord (A1)	rampe d'accès / rue de la Monnaie	salle de bridge	1er	baie à Imposte XXème
O-111	F12	Ouest - Hôtel historique pavillon Nord (A1)	cour immeuble parcelle voisine	salle de bridge	1er	baie à Imposte XXème
N-112	F11	Nord - Aile Nord-Ouest (C)	cour immeuble parcelle voisine	cage d'escalier E2	1er	baie XXème
N-113	F11	Nord - Aile Nord-Ouest (C)	cour immeuble parcelle voisine	sanitaires	1er	baie à Imposte XXème à barreaudage métallique
N-114	F11	Nord - Aile Nord-Ouest (C)	cour immeuble parcelle voisine	salle à manger	1er	baie à Imposte XXème à barreaudage métallique
N-115	F11	Nord - Aile Nord-Ouest (C)	cour immeuble parcelle voisine	salle à manger	1er	baie à Imposte XXème à barreaudage métallique
O-116	F10	Ouest - Aile Nord-Ouest (C)	terrasse / rempart	salle à manger	1er	porte cintrée à Imposte XXème
S-117	F9	Sud - Aile Nord-Ouest (C)	cour intérieure	salle à manger	1er	baie à Imposte XXème
S-118	F9	Sud - Aile Nord-Ouest (C)	cour intérieure	salle à manger	1er	baie à Imposte XXème
O-119	F8	Ouest - Corps de logis (D)	cour intérieure	cage d'escalier E1	1er	baie à Imposte XXème modifiée au XXème
O-120	F8	Ouest - Corps de logis (D)	cour intérieure	cage d'escalier E1	1er	baie à Imposte XXème modifiée au XXème
O-121	F8	Ouest - Corps de logis (D)	cour intérieure	cage d'escalier E1	1er	baie à Imposte XXème modifiée au XXème
O-122	F8	Ouest - Corps de logis (D)	cour intérieure	cuisine	1er	baie à Imposte XXème modifiée
N-123	F7	Nord - Corps de logis (E)	cour intérieure	réserve	1er	double baie modifiée au XXème
N-124	F7	Nord - Corps de logis (E)	cour intérieure	cage d'escalier E3	1er	double baie modifiée au XXème
S-125	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	service	1er	baie à Imposte XXème
S-126	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	service	1er	baie à Imposte XXème
S-127	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	frigo	1er	baie à Imposte XXème modifiée
S-128	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	frigo	1er	baie à Imposte XXème modifiée
S-129	F3	Sud - Pavillon Sud (B)	jardin	salle de restauration 3	1er	baie à Imposte XXème
S-130	F3	Sud - Pavillon Sud (B)	jardin	salle de restauration 3	1er	baie à Imposte XXème
S-131	F3	Sud - Pavillon Sud (B)	jardin	salle de restauration 3	1er	baie à Imposte XXème

Lucarnes

Nom	Façade	Corps de logis	localisation ext	localisation int	Niveau	descri
L1	F1 A2	Est - Hôtel historique pavillon Sud (A2)	rue de la Monnaie	chambre 7	combles	lucarne à fronton en maçonnerie de pierre de taille de granit
L2	F1 A2	Est - Hôtel historique pavillon Sud (A2)	rue de la Monnaie	chambre 6	combles	lucarne à fronton en maçonnerie de pierre de taille de granit
L3	F1 A	Est - Hôtel historique (A)	rue de la Monnaie	chambre 5	combles	lucarne à fronton en maçonnerie de pierre de taille de granit
L4	F1 A	Est - Hôtel historique (A)	rue de la Monnaie	chambre 4	combles	lucarne à fronton en maçonnerie de pierre de taille de granit
L5	F1 A	Est - Hôtel historique (A)	rue de la Monnaie	local 4	combles	lucarne à fronton en maçonnerie de pierre de taille de granit
L6	F1 A1	Est - Hôtel historique pavillon Nord (A1)	rue de la Monnaie	local 3	combles	lucarne à fronton en maçonnerie de pierre de taille de granit
L7	F1 A1	Est - Hôtel historique pavillon Nord (A1)	rue de la Monnaie	local 2	combles	lucarne à fronton en maçonnerie de pierre de taille de granit
L8	F1 A1	Ouest - Hôtel historique pavillon Nord (A1)	cour immeuble parcelle voisine	local 1	combles	lucarne à fronton en maçonnerie de pierre de taille de granit
L9	F11	Nord - Aile Nord-Ouest (C)	cour immeuble parcelle voisine	cage d'escalier E2	combles	lucarne à fronton en bois
L10	F8	Ouest - Corps de logis (D)	cour intérieure	salle de bain 4 / dégagement 13	combles	lucarne à fronton en bois
L11	F8	Ouest - Corps de logis (D)	cour intérieure	sanitaires 1 / chambre 1	combles	lucarne à fronton en bois
L12	F8	Ouest - Corps de logis (D)	cour intérieure	sanitaires 2 / chambre 2	combles	lucarne à fronton en bois
L13	F8	Ouest - Corps de logis (D)	cour intérieure	sanitaires 3 / chambre 3	combles	lucarne à fronton en bois
L14	F7	Nord - Corps de logis (E)	cour intérieure	dégagement 10	combles	lucarne à fronton en bois
L15	F7	Nord - Corps de logis (E)	cour intérieure	dégagement 12 / cage d'escalier E3	combles	lucarne à fronton en bois
L16	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	sanitaires 8	combles	lucarne cintrée en bois
L17	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	sanitaires 8	combles	lucarne cintrée en bois
L18	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	vestiaire hommes	combles	lucarne cintrée en bois
L19	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	réserve 4	combles	lucarne cintrée en bois
L20	F5	Sud - Corps de logis (E)	chemin de ronde	réserve 4	combles	lucarne cintrée en bois
L21	F3	Sud - Pavillon Sud (B)	jardin	salle de bain 2 / chambre 8	combles	lucarne à fronton en bois
L22	F3	Sud - Pavillon Sud (B)	jardin	chambre 8	combles	lucarne à fronton en bois
L23	F3	Sud - Pavillon Sud (B)	jardin	salle de bain 3 / chambre 9	combles	lucarne à fronton en bois
L24	F2	Sud - Pavillon Sud (B)	rue de la Monnaie	chambre 9	combles	lucarne à fronton en bois
L25	F2	Sud - Pavillon Sud (B)	rue de la Monnaie	chambre 9	combles	lucarne à fronton en bois
L26	F2	Sud - Pavillon Sud (B)	rue de la Monnaie	réserve 2	combles	lucarne à fronton en bois

MAJ Ravi Plan PERESE
 JOE

FICHE DESCRIPTIVE ET ESTIMATIVE

SOMMAIRE

N° /2007

IDENTIFICATION DE L'OPERATION			
Commune	RENNES	Département	ILLE ET VILAINE (35)
Immeuble (SAGRI)	350 238 015X -	Formation	16 ^e GA
Gouverneur de crédits	EMAT	Année de programme	2008
N° PLIMAT	2007/00097		
Objet de l'étude	RENNES (35) -- Hôtel d'Artillerie -- Retrait d'une cuve simple peau		
Référence	- Plan PERESE		
Pièce jointe	Carnet de photos		

SYNTHESE DE L'ETUDE

1. Destination de l'opération

L'opération a pour objet l'enlèvement d'une cuve simple peau FOD d'une contenance de 8 m³ mise en service en 1964 et neutralisée à l'eau en 1985. Cette cuve est située sous la terrasse arrière du bâtiment à un emplacement totalement inaccessible à un engin de terrassement (voir photos). L'enlèvement de cette cuve n'est donc pas envisageable. Une neutralisation à la mousse dure à base de résine est préconisée dans la présente étude pour se mettre en conformité avec l'arrêté du 22/06/1998.

2. Description de l'opération

- 1- Installations de chantier et balisage
- 2- Vidange de la cuve, évacuation et traitement de l'eau
- 3- Séchage de la cuve
- 4- Injection de mousse dure à base de résines urée formol
- 5- Nettoyage et comblement des deux regards au béton.
- 6- Fourniture d'un bordereau de suivi des déchets
- 7- Repli du matériel et remise en état des lieux

3. Particularités de cette opération

L'établissement du génie ne connaissant pas les échéances ultérieures de programmation, ne donne pas de coût actualisé.

Coût estimé de l'opération :	10 000 €	Délais d'exécution de l'opération : 1 mois Notification : à définir par la DRG	Pas de PP
------------------------------	----------	--	-----------

Avis du Directeur de l'Établissement

Le colonel Guy RETAT
directeur de l'Etablissement du génie d'Angers

Destinataires :
DRG de Rennes (3 ex)

Copies intérieures :
- BCR/SPI
- Secrelariat/BCR
- SLI RENNES



Dalle béton

Emplacement de la cuve



Seul accès extérieur

